

PLAN D'URGENCE ET VENTE DE LA RAFFINERIE :

D'anciens ministres réagissent

Le Plan d'urgence et la vente de la raffinerie, les deux " affaires " aux relents de scandales qui alimentent depuis plusieurs semaines les discours de salon de Nouakchott et les colonnes des journaux, viennent de connaître un rebondissement inattendu avec " les réactions " de deux anciens ministres de la République.

Du point de vue de l'information stricte, et en l'absence d'une réaction officielle pour éclairer l'opinion publique nationale, on peut dire que la sortie de leur réserve de Mohamed Ould Nany, ancien MAED, et de Boydeil Ould Houmeid, ex-ministre des Finances est une planche de salut pour séparer le bon grain de l'ivraie.

Déjà, la " précision " apportée par un journal de la place a permis de rectifier certaines erreurs quant à l'implication de Ould Nany qui précise lui-même dans un droit de réponse, publié par Le Journal du Jeudi du 7 mars 2004, qu'il n'est " pas signataire de l'acte de cession (de la raffinerie) le 26 novembre 2002 ". Une démarche similaire (un rectificatif dans le même journal) a permis de " blanchir " le ministre de l'Industrie et des Mines, Zeidane Ould H'Meida, cité lui aussi dans l'imbroglio de la raffinerie. La tournure judiciaire que pourrait prendre l'affaire de la raffinerie et le plan d'urgence, Boydeil ayant choisi apparemment de saisir la justice sur ce qu'il pense être des propos diffamatoires, permettra sans doute d'apporter des éclaircissements nécessaires

sur les tenants et aboutissants de cette escroquerie. Si la réaction de l'ex-argen-tier du pays a eu le mérite d'éclairer le rôle joué par chaque ministre dans l'opération de cession, les fameux intermédiaires, donne essentielle de cette arnaque, continuent à susciter bien des interrogations. Qui sont-ils? Quel est le montant exact des corruptions qu'on continue à qualifier, doux euphémisme, de commissions ou de frais financiers? Un procès permettra, peut-être de lever le voile sur toutes ces opacités. Et qui sait à l'État mauritanien de récupérer les 4 millions de dollars versés à Feed-Co à titre de compensation suite à l'annulation du contrat de cession de la raffinerie de pétrole de Nouadhibou. En effet, s'il se prouve que Feed-Co a eu recours à des dessous de table pour s'adjuger des biens inaliénables du pays, la Mauritanie peut bien porter l'affaire devant des juridictions internationales, spécialisées dans la lutte contre la délinquance financière.

Le tort de la presse est d'avoir forcé la porte de secrets bien gardés, d'avoir utilisé la seule arme en sa possession pour informer, même s'il lui arrive de tomber dans le manque de professionnalisme: le questionnement, la polémique et le harcèlement des décideurs. Même au prix d'une comparaison devant la justice, la presse peut s'enorgueillir d'avoir voulu informer. Et c'est bon signe, ces langues qui commencent à se délier.

Dans l'affaire de la raffinerie de pétrole de Nouadhibou s'achemine-t-on vers un procès? En tout cas, l'ancien ministre des finances Boydeil Ould Houmeid semble déterminé à se laver de tous soupçons en entraînant les journaux indépendants l'Eveil Hebdo et le Journal du Jeudi devant les tribunaux pour diffamation. Un déballe-gé ferait à coup sûr des victimes.

Cheikh El Avia Ould Mohamed Khouna.

Le rôle joué dans cette affaire par

l'ancien premier ministre reste flou. Toutefois, la rumeur cite le nom de son frère parmi les intermédiaires. En cas de procès sera-t-il appelé à la barre pour s'expliquer?

L'homme avait jusqu'à là de la baraka. Il a toujours traîné comme des boulets aux pieds des affaires à l'image de celles de la SMCP et des marchés de gré à gré. Mais à chaque fois, tout reste au seuil de la rumeur. Aucun juge n'a jamais eu le courage de voir sous l'écorce. Au contraire, tous les efforts se conjuguèrent pour étouffer les affaires dans l'oeuf. En sera-il de même cette fois-ci?

Boydeil Ould Houmeid.

L'ancien argen-tier du pays est le seul

ministre dont la signature figure au bas du contrat de cession de la raffinerie. Un alibi dont la presse s'est emparée pour faire des insinuations qui n'ont pas plu à l'homme de Ebden. La plainte devant la justice contre les journaux l'Eveil Hebdo et le Journal du Jeudi serait une manière subtile pour lui de mettre les points sur les i. A moins qu'il ne s'agisse d'un simple épouventail pour se rappeler au bon souvenir du pouvoir. Une méthode dont Boydeil en a le secret. L'homme a l'orgueil d'un seigneur et perd rapidement patience.

Mohamed Ould Nany

L'ex MAED jouit d'une bonne côte

d'amour parmi ses compatriotes. Bon technocrate et redoutable négociateur, il a bouclé le financement avec brio d'importants dossiers dont entre autres le CSLP, l'allègement de la dette et l'Aftout sahilih.

Les propos contenus dans son Droit de réponse adressé au Journal du Jeudi confortent la réputation d'intégrité morale de l'homme et dissipent les doutes de connexions dans l'affaire de la cession de la raffinerie. Même si par ailleurs, l'un de ses cousins se trouve mêlé de très près à cette histoire.

Kane Mustapha

On le dit bon cadre et cartésien. Il serait à l'o-

rigine de la remise en cause du contrat de cession de la raffinerie des négociations duquel son Département a été écarté. Néanmoins, ces détracteurs l'accusent de connivences avec la MEPP. Ce consortium privé utilise gratuitement les immenses capacités de stockage de la Raffinerie. La vente de cette dernière met-tait fin à cette exploitation abusive. Un jour, Kane Mustapha avait soutenu pourtant devant le Parlement que la Raffinerie ne valait pas grand chose. Son témoignage sera capital. En disgrâce, il a tout intérêt à contribuer à rétablir la vérité.

Zeidane Ould H'Meida

Le ministre des Mines et de

l'Industrie avait été chargé par le président de la République de chercher un acquéreur pour la raffinerie.

Il a cru bien vendre à 17 millions de dollars en sauvegardant l'emploi et en gardant dans l'affaire 20% d'actions pour la Mauritanie. Sa bonne foi plaide en sa faveur. Seulement, son erreur d'appréciation a coûté au pays 4 millions de dollars. Une raffinerie, une capacité de stockage de 350 000 T (soit la consommation annuelle du pays), un pipe-line et un terminal pétrolier ne se bradent pas en un tour de main. La Mauritanie ne doit pas être un marché aux puces. Ni les ministres des brocanteurs.

A.Ould Soueidi